

National Energy
Board



Office national
de l'énergie

Dossier : OF-SURV-INC 02
Le 26 avril 2007

À : Toutes les entreprises réglementées par l'Office national de l'énergie
Association canadienne de pipelines d'énergie
Association canadienne des producteurs pétroliers
Organismes provinciaux de réglementation

**Objet : Avis de sécurité de l'Office national de l'énergie
ONÉ SA 2007-02**

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint un avis de sécurité concernant les risques associés à une séquence de démontage incorrecte de grues à flèche treillis. Bien que cet avis se rapporte aux grues à flèche treillis, les mêmes mesures préventives devraient être prises lorsque des ouvriers travaillent sous n'importe quel équipement ou machine. L'Office s'attend à ce que cet avis soit circulé à grande échelle parmi les membres du personnel chargé de la construction, de l'entretien et de l'exploitation de pipelines et de lignes de transport d'électricité au sein de votre organisation.

Si vous avez des questions à propos de la présente initiative, communiquez avec Chris van Egmond, au 403-299-2783.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Secrétaire par intérim,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'David Young'.

David Young

Pièce jointe

444 Seventh Avenue SW
Calgary, Alberta T2P 0X8

444, Septième Avenue S.-O.
Calgary (Alberta) T2P 0X8

Canada

Telephone/Téléphone : 403-292-4800
Facsimile/Télocopieur : 403-292-5503
<http://www.neb-one.gc.ca>
Telephone/Téléphone : 1-800-899-1265
Facsimile/Télocopieur : 1-877-288-8803



Grutier mortellement blessé durant le démontage d'une grue à flèche treillis au Nouveau-Brunswick

Description de l'incident

Un mécanicien-grutier expérimenté, âgé de 50 ans, a été mortellement blessé alors qu'il démontait une grue à flèche treillis à un site de construction d'une ligne de transport d'électricité. L'homme et deux ouvriers étaient en voie de démanteler la grue aux fins de transport. La flèche avait été abaissée jusqu'à cinq pieds du sol et était soutenue par les câbles de suspension. Un ouvrier a enlevé deux des tiges de support. La victime s'est placée sous la flèche, entre la section de base et la section centrale, pour enlever les deux autres tiges. Une fois les tiges enlevées, les sections de la flèche sont tombées sur la victime, qui s'est retrouvée coincée. Ses compagnons de travail ont utilisé des crics de levage hydrauliques pour soulever les sections de la flèche et libérer l'homme. Transporté à un hôpital par les services d'urgence médicale, il est décédé peu après.

Cause de l'incident

Il a été déterminé que le grutier a sauté une étape essentielle dans la séquence de démontage.

Mesures de prévention

S'assurer que des procédures adéquates sont en place et suivies pour prévenir le mouvement des sections de flèche lorsqu'elle est démantelée.

Voir à ce que tous les ouvriers désignés pour démonter ou aider à démonter des grues et d'autres pièces d'équipement connaissent bien les procédures de sécurité au travail et peuvent reconnaître les risques que pose une séquence de démontage incorrecte.

Ne jamais travailler sous des charges en suspension.

S'assurer que les mécanismes de verrouillage, les cales et les appuis appropriés sont en place avant de commencer à travailler sur de l'équipement ou des machines.

Pour de plus amples renseignements sur cet avis, veuillez communiquer avec l'Office national de l'énergie au (403) 292-4800 et vous adresser à un membre du personnel qui s'occupe des questions de croisement de pipelines.